

# FICHE DE RÉCLAMATION

## SUITE A LA VISITE D'UN MEUBLE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne, réputé détenir l'accréditation pour le classement des meublés de tourisme, s'engage à considérer les observations et réclamations au sujet de la visite de contrôle effectuée par ses services.

**Merci de remplir le cadre ci-dessous afin de pouvoir prendre connaissance de vos remarques :**

→ A faire dans un délai maximum de 15 jours après réception du résultat de la visite de contrôle

<b>Nom – Prénom :</b>	
<b>Coordonnées postales du meublé concerné :</b>	
<b>Coordonnées du propriétaire (ou mandataire)</b>	
Adresse	
Tél	Mail :
<b><u>Objet de la réclamation :</u></b>	
<p>→ A retourner à l'adresse ci-dessus</p>	

A ..... le

.....

Signature

Actions correctives effectuées par l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie :

A ..... le

.....

Signature